



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

ED 2115/11

1 août 2011
Original: anglais

F

**Demande de présentation anticipée des pouvoirs pour la 107^e session du Conseil et des autres réunions.
(26 – 30 septembre 2011)**

1. Le Directeur exécutif par intérim présente ses compliments et a l'honneur de rappeler aux Membres que, conformément à la règle 3 du Règlement de l'Organisation, ils sont tenus de lui faire connaître, par écrit, les noms de son représentant, de ses suppléants et de ses conseillers. Étant donné la nécessité de mettre la dernière main aux dispositions pour la 107^e session du Conseil international du Café et les autres réunions de l'OIC qui auront lieu du 26 au 30 septembre 2011, les Membres sont priés d'envoyer leurs pouvoirs avec les coordonnées des participants désignés au Directeur exécutif par intérim avant le 1 septembre 2011. **Les Membres sont invités à noter que, dans la mesure où le processus de nomination du nouveau directeur exécutif pendant la 107^e session du Conseil pourra nécessiter un scrutin, il est important de veiller à ce que toutes les délégations soient munies de leurs pouvoirs dès le début des réunions.**

2. Les pouvoirs doivent être délivrés par écrit par les autorités compétentes désignées par chaque Membre (par exemple, le ministère approprié ou une instance gouvernementale du pays Membre, ou par un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où siège l'Organisation, soit dans le pays où la session a lieu). Les pouvoirs peuvent être transmis à l'Organisation par télécopie ; toutefois, les Membres sont priés de communiquer les originaux des pouvoirs après la session aux fins d'enregistrement.

3. Le Secrétariat examinera les pouvoirs des délégations et fera rapport au Conseil le 30 septembre 2011. Les Membres sont priés de trouver ci-joint un modèle de pouvoir, à titre d'information.

POUVOIRS À ÉMETTRE SUR UN PAPIER À EN-TÊTE

[Date]

M. José Sette
Directeur exécutif par intérim
Organisation internationale du Café
22 Berners Street
Londres W1T 3DD

Cher Monsieur Sette,

107^e session du Conseil international du Café (26 au 30 septembre 2011)

J'ai l'honneur de vous informer que (pays) sera représenté à la 107^e session du Conseil international du Café et aux autres réunions de l'OIC qui auront lieu du 26 au 30 septembre 2011 par le(s) délégué(s) ci-après :

[Nom] Représentant
[Fonctions]
[Organisation]

[Nom] Suppléant(s)
[Fonctions]
[Organisation]

[Nom] Conseiller(s)
[Fonctions]
[Organisation]

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur exécutif, à l'assurance de ma considération très distinguée.

[Signature]*
[Nom]
[Fonctions]

** Doit être signé par les autorités compétentes du pays Membre (par exemple, le ministère approprié ou une instance gouvernementale du pays Membre, ou par un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où siège l'Organisation, soit dans le pays où la session a lieu).*